

CONSEILS AUX VICTIMES : ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

HARCÈLEMENT : COMMENT PUIS-JE ÊTRE AIDÉ ?

Si, à l'école, tes camarades se moquent de toi, te volent ou abîment tes affaires, te donnent des surnoms méchants, rigolent quand tu participes en classe. Si tu te sens mis de côté, s'ils refusent de jouer avec toi dans la cour ou que tu partages leur table à la cantine. Tout cela te blesse, tu ne sais pas comment arrêter cette situation. Quand tu es victime de telles violences de façon répétée, cela s'appelle du harcèlement. Personne ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !

Que peux-tu faire ?

Il faut en parler pour trouver des solutions !

- **Avec un adulte de ton école** : ta maîtresse ou ton maître, la personne qui surveille la cantine, l'animateur avec qui tu fais peut-être des activités le midi ou après la classe. Ils peuvent t'aider.
- **Avec tes parents ou un membre de ta famille** : ils pourront contacter l'école.
- **N'essaie pas de résoudre le problème toi-même par la violence.**



Tu peux raconter, écrire ou dessiner ce qui s'est passé avec tous les détails dont tu te souviens (fais-toi aider si nécessaire).

Tu peux aussi noter la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, tes réactions face à cette situation, etc.

« Chaque enfant doit être protégé contre toutes les formes de violences. »

Convention internationale des droits de l'enfant, article 9

SI TU NE TE SENS PAS À L'AISE POUR EN PARLER À QUELQU'UN DE TON ÉCOLE OU DE TA FAMILLE, TU PEUX TOUJOURS CONTACTER LE :

N° VERT NATIONAL « STOP HARCÈLEMENT » :

0808 807 010

Numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



SI LE HARCÈLEMENT A LIEU SUR INTERNET, TU PEUX AUSSI APPELER LE :

N° VERT NATIONAL « NET ÉCOUTE » :

0800 200 000

Numéro vert national : gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h